

**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL
CONSEIL ACADEMIQUE PLENIER
du 10 octobre 2024
(webconférence)**

Le Conseil académique de l'université des Antilles, dans sa séance du 10 octobre 2024, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Education,

Vu les statuts de l'université des Antilles,

a délibéré :

Objet : Modification du calendrier pédagogique de l'UFR SEN

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'université demande aux membres du Conseil académique de procéder au vote :

il s'agit de la modification du calendrier pédagogique de l'UFR SEN.

Résultat du vote	Membres en exercice	61
	Nombre de membres présents ou représentés	40
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	40

Avis : FAVORABLE

La modification du calendrier pédagogique de l'UFR SEN est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil académique.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe-à-Pitre, le 10 octobre 2024

Le Président de l'université des Antilles



Pr. Michel GEOFFROY

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce, dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission à la rectrice, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr



Accueil GÉNÉRAL des primo-entrants (tous niveaux, toutes composantes) jeudi 05/09/2024 pôle Guadeloupe

Forum des métiers : - la journée nationale sports santé (JNSS) : -Mardi 15 octobre 2024 de 13h à 17h à saint Claude /Jeudi 17 octobre 2024 de 13h à 18h à Fouillole

-les rencontres sportives inter filières : Mardi 13 novembre 2024 de 13h à 17h à saint Claude /Jeudi 15 novembre 2024 de 13h à 18h à Fouillole

Fête de la science : xxxxxxxx- village de la science au campus de Fouillole

JPO 2025: samedi 18/01/2025

les journées nationales de la culture : Mardi 8 avril 2025 de 13h à 17h à saint Claude /Jeudi 10 avril 2025 de 13h à 18h à Fouillole

Période de réorientation(Etudiants L1)du 06/01/25 au 20/01/25...

Document validé par le Conseil des Etudes du 29 avril 2024

Document voté par le Conseil d'UFR du 30 avril 2024

COMPOSANTES	Rentrée des composantes	Enseignements 1 ^{er} semestre		Session 1 1 ^{er} semestre			Enseignements 2 ^{ème} semestre		Session 1 2 ^{ème} semestre			Rattrapage 1 ^{er} & 2 ^{ème} semestre	
		Début	Fin	Examens du ... au ...	Session de remplacement Si CCI uniquement	Résultats au plus tard le ...	Début	Fin	Examens du ... au ...	Session de remplacement Si CCI uniquement	Résultats au plus tard le ...	Examens du ... au ...	Résultats au plus tard le ...
UFR SEN L1	pré-rentrée 02/09/2024	09/09/2024	06/12/2024	CC1 : 21 au 23/10/24 CC2 : 09 au 12/12/24	CC 2 ^{ème} chance 06 au 08/01/25	07/02/25	13/01/2025	11/04/25	CC1 : 12 au 14/03/25 CC2 : 30/04 au 14/05/25	Non	30/05/25	10 au 27/06/25 Uniquement LS2	09/07/25
UFR SEN L2	pré-rentrée 03/09/24	09/09/24	Si CP/CT 06/12/2024 OU Si CCI 12/12/24	Si CCI : au fil de l'eau OU CP : 21 au 23/10/24 CT : 13 au 20/12/24 puis si nécessaire du 06 au 08/01/25	CC 2 ^{ème} chance au fil de l'eau au cours du semestre	07/02/25	13/01/25	11/04/25	Si CCI : au fil de l'eau OU CP : 12 au 14/03/25 CT : 30/04 au 14/05/25	CC 2 ^{ème} chance au fil de l'eau au cours du semestre	30/05/25	Si CC 2 ^{ème} chance non mis en œuvre 10 au 27/06/25	09/07/25
UFR SEN L3	pré-rentrée 03/09/24	09/09/24	06/12/24	Si CCI : au fil de l'eau OU CP : 21 au 23/10/24 CT : 13 au 20/12/24 puis si nécessaire du 06 au 08/01/25	CC 2 ^{ème} chance au fil de l'eau au cours du semestre	07/02/2025	03/02/25	11/04/25	Si CCI : au fil de l'eau OU CP : 12 au 14/03/25 CT : 30/04 au 14/05/25	CC 2 ^{ème} chance au fil de l'eau au cours du semestre	30/05/2025	Si CC 2 ^{ème} chance non mis en œuvre 10 au 27/06/25	09/07/25

COMPOSANTES	Rentrée des composantes	Enseignements 1 ^{er} semestre		Session 1 1 ^{er} semestre			Enseignements 2 ^{ème} semestre		Session 1 2 ^{ème} semestre			Rattrapage 1 ^{er} & 2 ^{ème} semestre	
		Début	Fin	Examens du ... au ...	Session de remplacement Si CCI uniquement	Résultats au plus tard le ...	Début	Fin	Examens du ... au ...	Session de remplacement Si CCI uniquement	Résultats au plus tard le ...	Examens du ... au ...	Résultats au plus tard le ...
UFR SEN L3 MIAGE	13/09/24	16/09/24	31/01/25	CC au fil de l'eau au cours du semestre ET CT du 29 au 31/01/25	CC 2 ^{ème} chance au fil de l'eau au cours du semestre	21/02/25	24/03/25	05/09/25	CC au fil de l'eau Au cours du semestre ET CT du 03/07 au 04/07	CC 2 ^{ème} chance au fil de l'eau au cours du semestre	15/09/25	Si CC 2 ^{ème} chance non mis en œuvre Du 22 au 26/09/25	30/09/25
UFR SEN LP Métiers de la Mer	10/09/24	11/09/24	24/01/25	CC au fil de l'eau au cours du semestre	CC 2 ^{ème} chance au fil de l'eau au cours du semestre	07/02/25	31/01/25	31/07/25 OU Selon fin de stage en entreprise	CC au fil de l'eau au cours du semestre	CC 2 ^{ème} chance au fil de l'eau au cours du semestre	22/09/25		NON
UFR SEN LP CACQE	06/09/24	09/09/24	24/01/25	CC au fil de l'eau au cours du semestre	CC 2 ^{ème} chance au fil de l'eau au cours du semestre	03/02/25	27/01/25	11/04/25	CC au fil de l'eau au cours du semestre	CC 2 ^{ème} chance 14 au 16/04/25	22/09/25		NON
UFR SEN LP Métiers de l'énergétique, ...	pré-rentrée 06/09/24	09/09/2024	20/12/2024	CC au fil de l'eau au cours du semestre		20/01/2025	06/01/2025	20/05/2025	Du 01 au 13/06/2025		18/06/12025	25 au 28/06/2025	07/07/2025
UFR SEN M1 MIAGE	pré-rentrée 06/09/2024	09/09/2024	14/02/2025	Du 20 au 21/02/25	Non	10/03/2025	24/02/2025	13/06/2025	Du 19 au 20/06/2025	Non	07/07/2025	Du 04 au 05/09/2025	12/09/2025
UFR SEN M2 MIAGE	pré-rentrée 04/09/2024	06/09/2024	07/02/2025	Du 13 au 14/02/2025	Non	03/03/2025	17/02/2025	30/05/2025	PAS DE CT au MS10	Non	15/09/2025	Pas de session de rattrapage en M2 suivant le MPCCC de l'UFR SEN	
UFR SEN M1 Risques et Environnement	pré-rentrée 12/09/2024	16/09/24	06/12/2024	CC intégral	Au fil de l'eau jusqu'au 18/12/25 au plus tard	Jury 17/01/25	06/01/25	26/03/25	CC intégral	Au fil de l'eau jusqu'au 28/05/25 au plus tard (hors période de stage)	Jury 13/06/2025		

COMPOSANTES	Rentrée des composantes	Enseignements 1 ^{er} semestre		Session 1 1 ^{er} semestre			Enseignements 2 ^{ème} semestre		Session 1 2 ^{ème} semestre			Rattrapage 1 ^{er} & 2 ^{ème} semestre	
		Début	Fin	Examens du ... au ...	Session de remplacement Si CCI uniquement	Résultats au plus tard le ...	Début	Fin	Examens du ... au ...	Session de remplacement Si CCI uniquement	Résultats au plus tard le ...	Examens du ... au ...	Résultats au plus tard le ...
UFR SEN M2 Risques et Environnement	pré-rentrée 12/09/24	16/09/24	06/12/2024	CC intégral	Au fil de l'eau jusqu'au 18/12/24 au plus tard	Jury 17/01/25	STAGE du 06/01/2025 au 13/06/2025			Jury 04/07/2025	Pas de session de rattrapage en M2 suivant le MPCCC de l'UFR SEN		
UFR SEN M1 BEE	pré-rentrée 12/09/24	16/09/24	29/11/2024	CT Du 10 au 20/12/2024		07/02/25	17/02/25	11/04/25	CT du 30/04 au 14/05/2025	30/05/2025	10 au 27/06/2025	09/07/2025	
UFR SEN M2 BEE	pré-rentrée 06/09/24	09/09/24	06/12/2024	CT au cours du semestre en respectant les 10 jours de prévenance		07/02/25	STAGE du 06/01 au 20/06/25			30/06/2025	Pas de session de rattrapage en M2 suivant le MPCCC de l'UFR SEN		
UFR SEN M1 BS	06/09/24	09/09/24	02/11/2024	12 au 13/11/2024		07/02/25	06/01/25	13/04/25	CT du 30/04 au 14/05/25	30/05/2025	10 au 27/06/2025	09/07/2025	
UFR SEN M2 BS	06/09/24	09/09/24	06/12/24	13 au 20/12/24		07/02/25	STAGE : du 06/01 au 28/06/25			04/07/25	Pas de session de rattrapage en M2 suivant le MPCCC de l'UFR SEN		
UFR SEN M1 Chimie	Pré-rentrée 13/09/24	16/09/24	06/12/24	13 au 20/12/24		07/02/25	06/01/25	25/02/25	Du 06/03 au 10/03/25	26/05/25	Du 10 au 27/06/25	04/07/25	
UFR SEN M2 Chimie	Pré-rentrée 13/09/24	23/09/24	06/12/24	Du 13 au 20/12/24		07/02/25	STAGE : du 06/01 au 27/06/25 Rapport : 05/05/25 Soutenance : 12/05/25			04/07/25	Pas de session de rattrapage en M2 suivant le MPCCC de l'UFR SEN		
UFR SEN M1 Maths	06/09/24	09/09/24	06/12/24	CC au fil de l'eau	CC 2 ^{ème} chance du 09 au 20/12/24	21/01/25	06/01/25	11/04/25	CC au fil de l'eau	CC 2 ^{ème} chance au fil de l'eau	16/06/25	02/07/25	
UFR SEN M2 Mathématiques	06/09/24	09/09/24	06/12/24	CC au fil de l'eau	CC 2 ^{ème} chance du 09 au 20/12/24	21/01/25	STAGE : du 06/01 au 06/05/25			02/06/25	Pas de session de rattrapage en M2 suivant le MPCCC de l'UFR SEN		
UFR SEN M1 Informatique	Accueil 15/09/24	16/09/24	06/12/24	Du 13 au 20/12/24		07/02/25	13/01/25	14/03/25	Du 21 au 28/03/25	30/05/25	Du 10/06/25 au 17/06/25	09/07/25	

COMPOSANTES	Retour des composantes	Enseignements 1 ^{er} semestre		Session 1 1 ^{er} semestre			Enseignements 2 ^{ème} semestre		Session 1 2 ^{ème} semestre			Rattrapage 1 ^{er} & 2 ^{ème} semestre	
		Début	Fin	Examens du ... au ...	Session de remplacement Si CCI uniquement	Résultats au plus tard le ...	Début	Fin	Examens du ... au ...	Session de remplacement Si CCI uniquement	Résultats au plus tard le ...	Examens du ... au ...	Résultats au plus tard le ...
UFR SEN M2 Informatique	Accueil 15/09/24	16/09/24	06/12/24	Du 09 au 12/12/24		07/02/25	STAGE : du 13/01/2025 15/06/2025				09/07/25	Pas de session de rattrapage en M2 suivant le MPCCC de l'UFR SEN	
UFR SEN Dpt ingénierie 1 ^{ère} année	Accueil 04/09/24	09/09/24	10/01/25	CC		17/01/25	20/01/25	23/05/25	CC		29/05/25	S5 & S6 : du 02 au 06/07/25 (1A)	16/07/25 (1B)
UFR SEN Dpt ingénierie 2 ^{ème} année	Accueil 04/09/24	09/09/24	10/01/25	CC		17/01/25	20/01/25	16/05/25	CC	STAGE de 4 mois minimum 28/05/25 au 03/10/25 Rapport 08/10/25 Soutenance : 13-15/10/25 (3)	22/05/25	S7 & S8 : du 28 au 30/05/25 (2)	08/06/25
UFR SEN Dpt ingénierie 3 ^{ème} année	Accueil 14/10/24	16/10/24	11/02/25	CC		14/02/25	STAGE S10 (6 mois minimum) 14/02/25 (3)		Rapport : 05/09/25 Soutenance : 10-12/09/25		17/10/25 Jury année et diplôme	Semestre 9 Du 18 au 19/02/25 (4)	26/02/25

(1A) Jury hors stage de 1^{ère} année.

(1B) Le stage de 1^{ère} année comptant en 2^{ème} année. La session de rattrapage se déroule avant la période de stage de 1^{ère} année.

(2) Le stage de 2^{ème} année comptant en 3^{ème} année. La session de rattrapage se déroule avant la période de stage de 2^{ème} année.

(3) Début de stage anticipé possible pour ceux n'ayant pas de session de rattrapage.

(4) La session de rattrapage se déroule après la publication des résultats du semestre impair car elle ne concerne que celui-ci. De plus, la validation d'une année de l'élève ingénieur est effective que si l'étudiant a validé chacun des deux semestres de l'année.